

MEDEF Actu-Eco - n° 329

Direction des études économiques

Semaine du 4 au 8 juin 2018



SOMMAIRE

FRANCE

1. **Construction de logements en avril 2018** : hausse des permis de construire sur les trois derniers mois (+1,6% en glissement annuel), recul des mises en chantier (-7,8%)

EUROPE

2. **Croissance du PIB européen au premier trimestre 2018** : ralentissement de l'activité (+0,4% en rythme trimestriel en zone euro et en Union européenne)
3. **Taux de chômage en Europe en avril 2018** : 7,1% dans l'Union européenne (-53 000 personnes sur un mois) et 8,5% dans la zone euro (-56 000 personnes)
4. **Climat économique en Europe en mai 2018** : léger rebond du sentiment économique au sein de l'Union européenne, léger déclin en zone euro, nouveau recul en France
5. **Prix à la consommation dans la zone euro en avril 2018** : accélération de l'indice général (+1,9%) dans le sillage des prix de l'énergie, hausse de l'inflation sous-jacente (+1,1%)

INTERNATIONAL

6. **Tendance récente sur les marchés** : tensions toujours palpables sur les taux souverains italiens

1. Construction de logements en avril 2018 : hausse des permis de construire sur les trois derniers mois (+1,6% en glissement annuel), recul des mises en chantier (-7,8%)

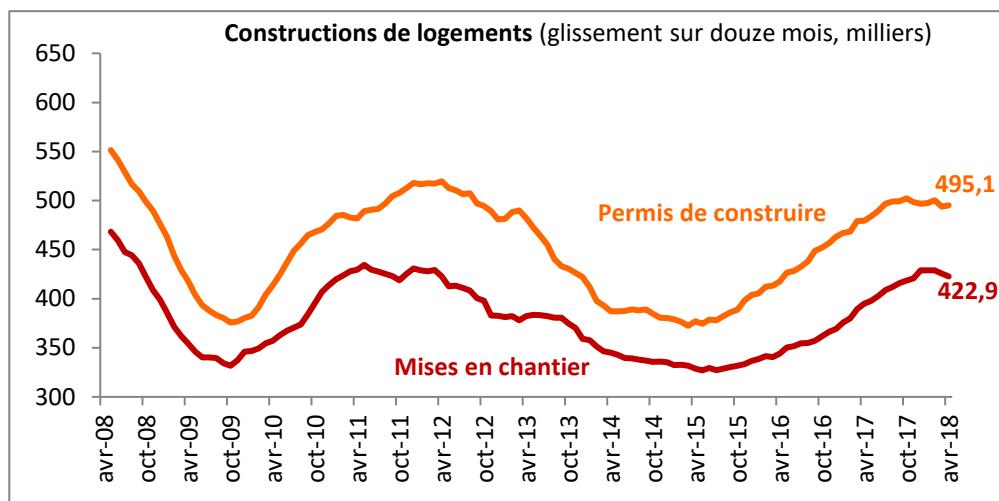
* *Le marché de la construction résidentielle a continué de se modérer au cours des trois derniers mois connus (février, mars et avril).*

En données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, **le nombre de permis de construire a progressé de +1,6% par rapport aux trois mois précédents**, après s'être contracté lors des trois premiers mois de l'année (-4,6%). Cette hausse s'explique essentiellement par la progression de +8,8% des autorisations de logements collectifs (y

compris en résidence) tandis que les autorisations de logements individuels se sont repliées (-8,1%)

A l'inverse, sur cette même période, les mises en chantier se sont repliées (-7,8%) : contraction de -11,4% pour les logements collectifs et de -2,7% pour les logements individuels.

Toujours sur les trois derniers mois mais en glissement annuel, les mises en chantier ont légèrement progressé (+1,7%) tandis que les permis de construire ont reculé (-4,6%).



Source : SOeS

* Cumulés sur douze mois (mai 2017 – avril 2018), les permis de construire ont enregistré une hausse de +3,2% par rapport aux douze mois précédents pour s'établir à 495 100. Simultanément, les mises en chantier ont progressé de +7,1% pour s'établir à 422 900.

Cette hausse s'est concentrée avant l'automne 2017 et recouvre des évolutions hétérogènes en fonction des régions :

- huit régions ont connu une hausse de leur **permis de construire** (notamment +13,4% dans le Grand-Est, +10,3% en Bretagne +6,5% en Île-de-France et +6,3% dans les Hauts-de-France) et quatre ont connu une baisse (-4,2% en Bourgogne-Franche-Comté et -7,2% en Centre-Val de Loire notamment) ;
- les **mises en chantier** ont augmenté partout sauf en Corse où ils ont continué de fortement baisser (-22,9%) ;

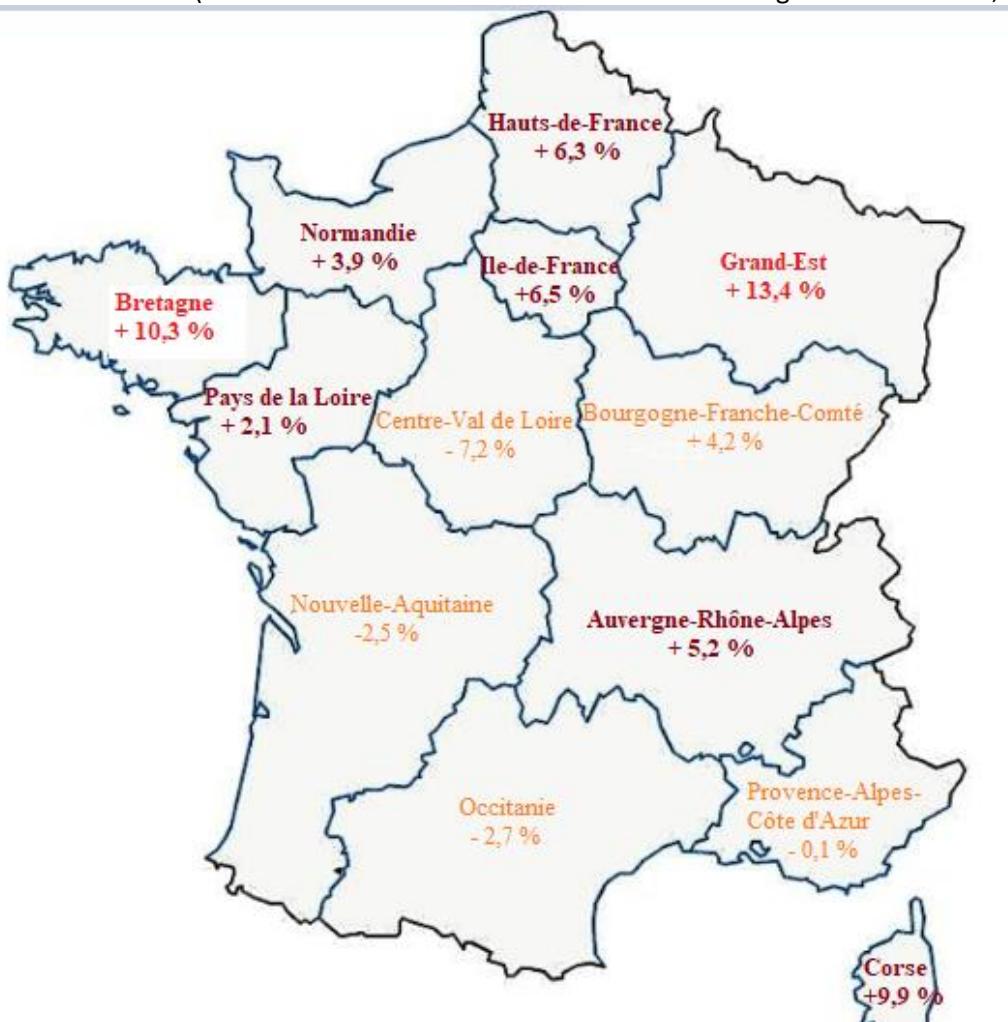
- dans **les DOM, les permis de construire ont légèrement augmenté (+1,7%) et les mises en chantier ont diminué (-10,8%)**.

**

*

Dans sa note de mi-mars 2018, la Fédération Française du Bâtiment indiquait que « *sur la période récente, le logement neuf montre quelques signes d'essoufflement* » du fait notamment « *d'une dégradation de la solvabilité des ménages alors que les hausses des prix immobiliers ne peuvent plus guère être absorbées par une nouvelle amélioration des conditions de crédit toujours favorables* ». Ce tassement devrait « *immanquablement* » s'accentuer en raison « *de la détérioration de l'environnement institutionnel depuis le 1^{er} janvier 2018 (PTZ réduit de moitié et « Pinel » supprimé en zones B2 et C, baisse des loyers HLM* ».

Evolution des permis de construire de logements
(Cumul des douze mois mai 2017 – avril 2018 en glissement annuel, %)



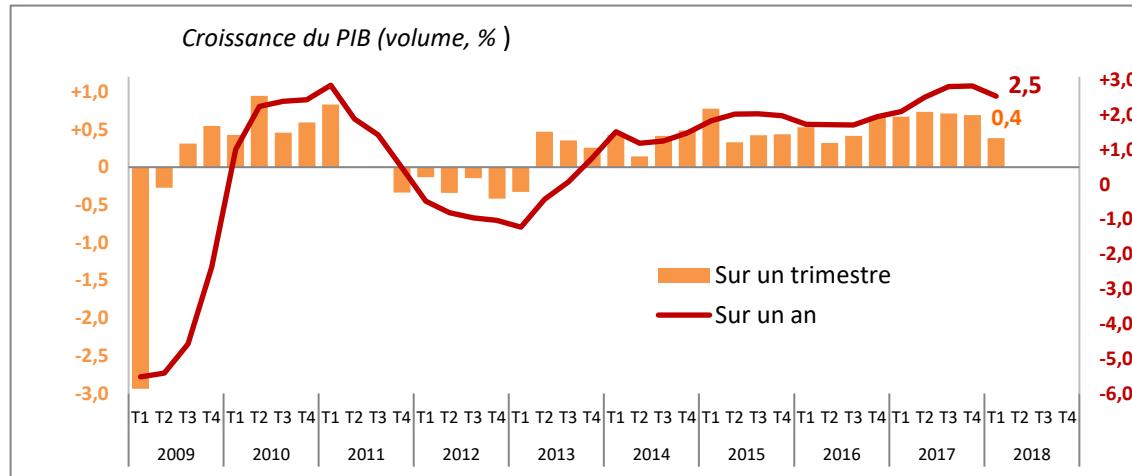
Source : SOeS

2. Croissance du PIB européen au premier trimestre 2018 : ralentissement de l'activité (+0,4% en rythme trimestriel en zone euro et en Union européenne)

* Selon la deuxième estimation d'Eurostat, au cours du premier trimestre 2018 le PIB de la zone euro (volume, corrigé des variations saisonnières) a ralenti (+0,4% en rythme trimestriel) après +0,7% aux cinq trimestres précédents). Ce rythme de progression est le moins rapide depuis le troisième trimestre 2016.

En glissement annuel, la croissance de la zone euro s'est également tassée pour atteindre +2,5% (après +2,8% au quatrième trimestre).

Au sein de l'Union européenne, le PIB a progressé de +0,4% en rythme trimestriel (+0,7% au quatrième trimestre) et de +2,4% en rythme annuel (après +2,7%).



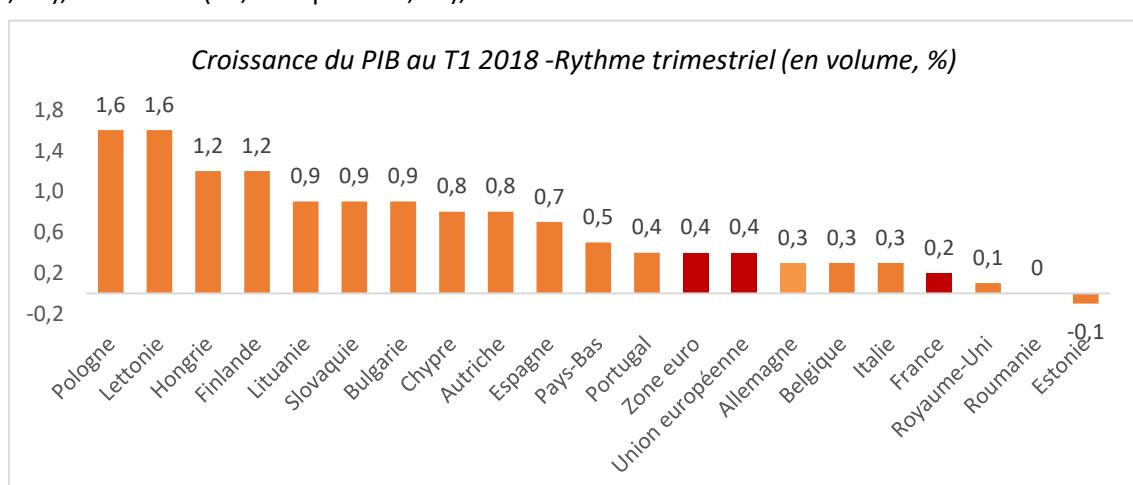
Source : Eurostat

* Parmi les Etats membres de la zone euro, et d'après les résultats disponibles, le taux de croissance en rythme trimestriel a été le plus élevé en Lettonie (+1,6% après +0,4% au quatrième trimestre 2017) et en Finlande (1,2% après +0,9%). Le taux de croissance du PIB en Lituanie et en Slovaquie est demeuré soutenu (+0,9% dans les deux cas après +1,4% et +0,9%) de même qu'en Espagne (+0,7% comme au trimestre précédent) et en Autriche (+0,8% après +0,9%).

La croissance s'est en revanche atténuée en Allemagne (+0,3% après +0,6%), en France (+0,2% après +0,7%), en Italie (+0,3% après +0,4%), aux

Pays-Bas (+0,5% après +0,7%) et au Portugal (+0,4% après +0,7%). A noter que le PIB estonien a reculé (- 0,1%) après avoir progressé de +2,1% au quatrième trimestre.

S'agissant des membres de l'Union européenne, la croissance du PIB a nettement ralenti au Royaume-Uni (+0,1% après +0,4%) de même qu'au Danemark (+0,4% après +0,9%) et en République tchèque (+0,4% après +0,8%). L'activité est demeurée dynamique en Suède (+0,7%) et en Hongrie (+1,3%) et a accéléré en Pologne (+1,6% après +1,0%).



Source : Eurostat

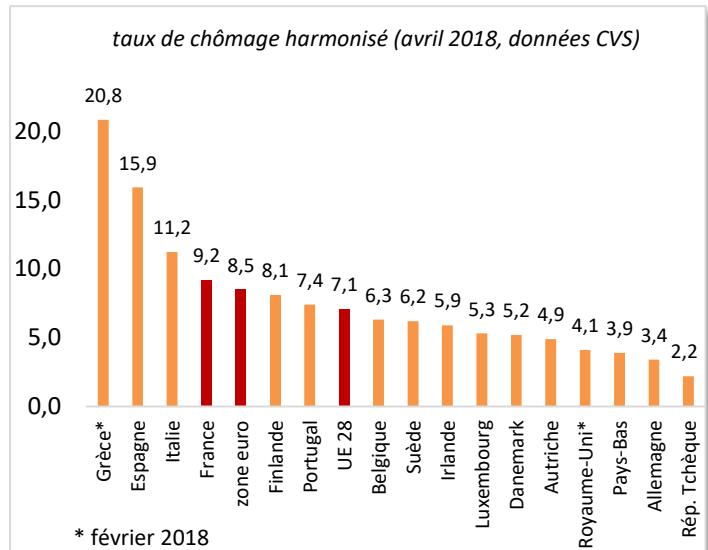
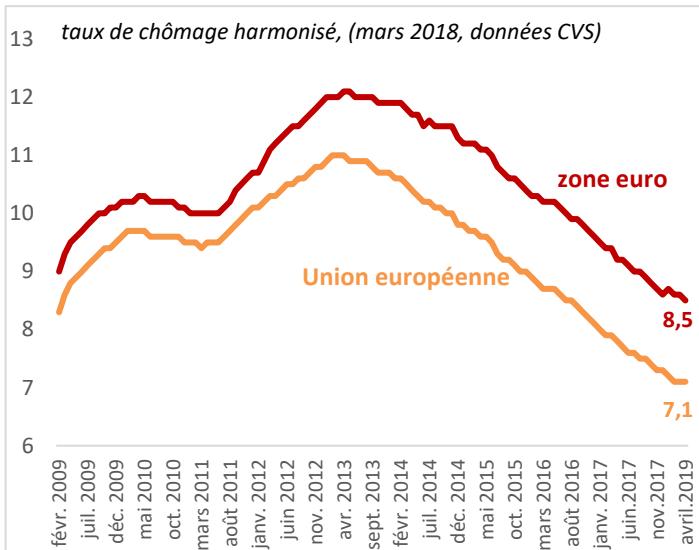
3. Taux de chômage en Europe en avril 2018 : 7,1% dans l'Union européenne (- 53 000 personnes sur un mois) et 8,5% dans la zone euro (- 56 000 personnes)

* Le *taux de chômage harmonisé*¹ dans l'Union européenne à 28 est resté stable au mois de mars 2018 à **7,1% de la population active**. C'est le taux le plus faible depuis septembre 2008. Le nombre de chômeurs correspondant est de **17,462 millions de personnes** (- 53 000 par rapport à mars).

Dans la seule **zone euro**, le taux de chômage a été de **8,5% de la population active** (-0,1 point par rapport à mars), soit **13,880 millions de personnes** (-56 000 sur un mois). Il s'agit du taux le plus faible depuis décembre 2008.

* Les **taux les plus faibles** ont été enregistrés à Malte et en Allemagne (3,0% et 3,3%). Les **taux les plus élevés** ont été enregistrés au Sud de la zone : Espagne (15,9%) et Grèce (20,8%, donnée de février 2018). La France continue à avoir un taux de chômage supérieur à la moyenne de la zone euro (9,2%, comme en mars).

Hors zone euro, le taux de chômage a été de 2,2% en République Tchèque et de 4,1% au Royaume-Uni (donnée de février 2018).



Source : Eurostat

* Entre avril 2017 et avril 2018, le taux de chômage a baissé de **-0,7 point dans l'UE à 28** (-1,63 million de personnes) et **dans la zone euro** (-1,08 million de personnes).

Sur un an, le **taux de chômage a baissé dans tous les pays** de la zone euro et plus globalement de l'Union européenne à l'exception de l'Italie où il est demeuré stable et de l'Estonie (+0,3 point). Au Portugal, il a diminué de -2,1 points (-109 000 personnes), en Espagne de -1,7 point (-381 000), en Irlande de -0,9 point (-17 000), en France de -0,3 point (-75 000) et en Allemagne de -0,4 point (-178 000).

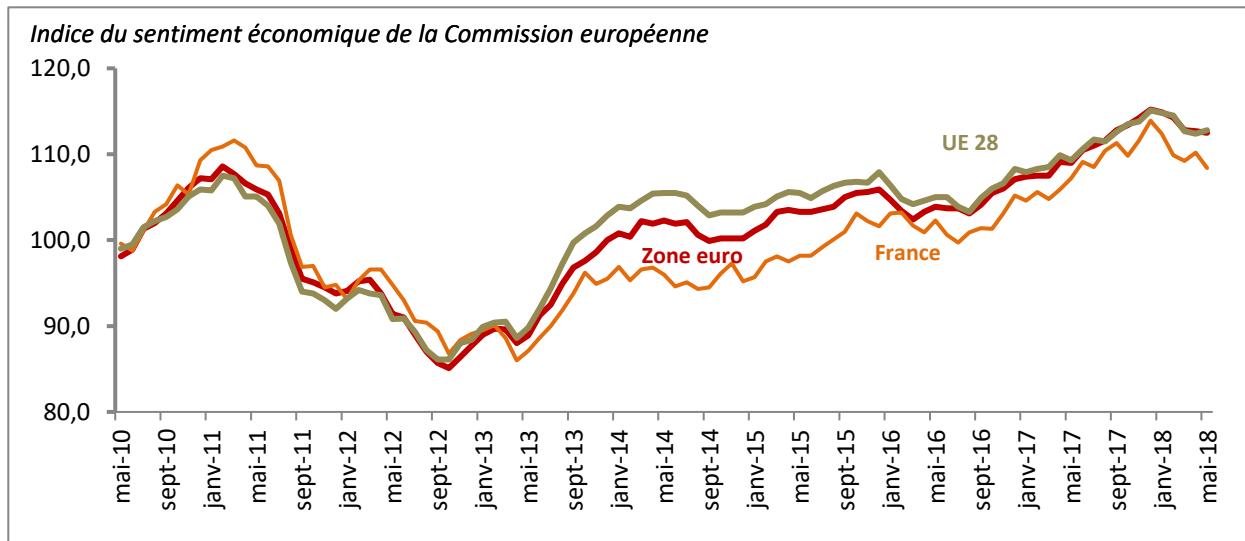
*En avril 2018, le **taux de chômage des jeunes** dans l'Union européenne a diminué de -0,1 point à 15,3% de la population active (soit 3,4 millions d'actifs de moins de 25 ans) tout comme dans la zone euro à 17,2% de la population active (2,4 millions d'actifs de moins de 25 ans). L'écart va de 6,0% en Allemagne à 33,1% en Italie, 34,4% en Espagne et 45,4% en Grèce (donnée de février 2018). En France il s'est établi à 20,7%, en baisse de -2,4 points sur un an.

¹Eurostat calcule des **taux de chômage harmonisés** pour les Etats membres de l'Union européenne. Ces taux sont basés sur les définitions recommandées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le calcul repose sur une source statistique harmonisée, l'enquête communautaire sur les forces de travail. Ces données peuvent différer, et de façon parfois non négligeable, des statistiques nationales.

4. Climat économique en Europe en mai 2018 : modeste rebond du sentiment économique au sein de l'Union européenne, léger déclin en zone euro, nouveau recul en France

* La Commission européenne a publié son dernier *indice synthétique du « sentiment économique » (ESI – Economic sentiment indicator)*, indicateur de confiance à la fois des entreprises et des consommateurs européens.

En mai 2018, l'indice a cessé de se replier au sein de l'Union européenne (+0,4 point après -2,7 points lors des quatre mois précédents). S'agissant de la seule zone euro, il a en revanche continué de diminuer (-0,2 point et -2,7 points sur cinq mois).



Source : Commission européenne

* Le léger rebond de l'indice du « sentiment économique » *au sein de l'Union européenne* s'explique par celui des indices de confiance des entreprises du secteur du commerce de détail (+1,7 point après -2,7 en avril) et du secteur des services (+0,6 point après -1,5). Dans la construction, les entreprises ont continué d'afficher leur optimisme, (progression de l'indice de +1,2 point et de +2,9 points sur les quatre derniers mois). La confiance des entreprises industrielles s'est en revanche effritée (-0,4 point après +0,7). En parallèle, la confiance des ménages européens s'est améliorée (+0,4 point).

* En **zone euro**, les composantes de « l'indicateur du sentiment économique » ont connu des évolutions hétérogènes :

- **poursuite du déclin de la confiance des entreprises du secteur industriel** (-0,5 point et -2,9 points sur quatre mois) notamment du fait de « perspectives de production mal orientées ». Pour

rappel, la confiance des industriels de la zone euro avait atteint son plus haut niveau en janvier dernier ;

- **nouveau déclin dans les services** (-0,4 point et -2,6 points sur les trois derniers mois) en raison « d'une perception par les entreprises du secteur sur la demande passée détériorée » ;

- **rebond dans le commerce de détail** (+1,4 point après -1,5 point en avril et -5,5 points entre décembre 2017 et avril 2018) avec une « *forte hausse* » de la perception des détaillants de leur situation actuelle et une amélioration plus modérée de leurs anticipations ;

- **hausse significative dans la construction**, portant le sous-indice à son plus haut niveau depuis 1990. Cette amélioration s'explique par des carnets de commande bien garnis et des perspectives d'activité bien orientées ;

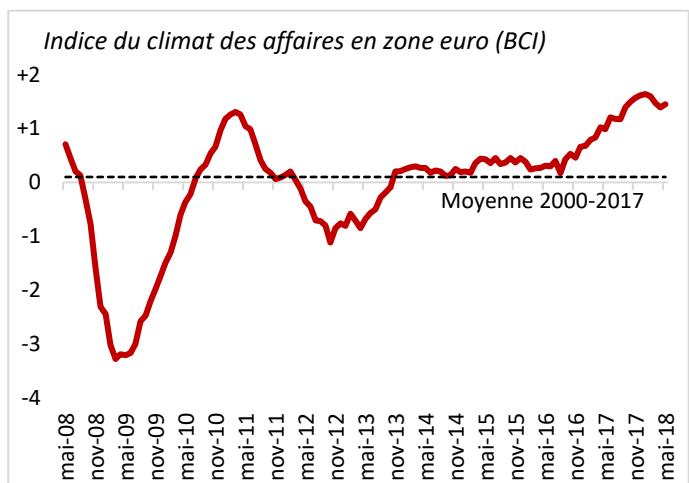
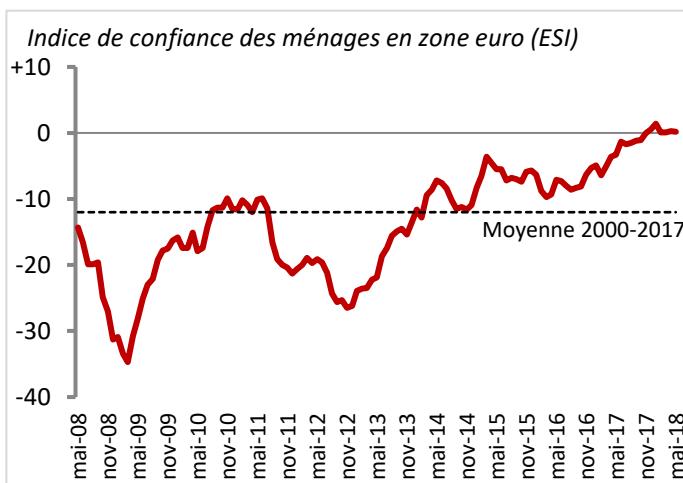
- **quasi-stabilité de la confiance des consommateurs** (+0,1 point)

* S'agissant des **principaux pays de la zone euro**, il ressort de l'enquête :

- une amélioration du sentiment économique au Portugal (+1,4 point), aux Pays-Bas (+1,2 point) et en Finlande (+0,4 point) ;
- une relative stabilité en Allemagne (+0,1 point)
- une détérioration en Belgique (-3,0 points), en Autriche et en France (-1,8 point), en Espagne (-1,2 point) et en Italie (-1,0 point).

Hors zone euro, l'indicateur de confiance s'est amélioré au Royaume-Uni (+1,9 point) et surtout au Danemark (+3,0 points).

* Dans le même temps, la Commission européenne a publié l'**indice du climat des affaires en zone euro** (*Business Climate Indicator*). Il marque une pause dans l'orientation baissière du « sentiment économique » des entreprises, l'indice ayant augmenté de +0,06 point et reste à un niveau proche du pic historique atteint en janvier dernier.



Source : Commission européenne

5. Prix à la consommation en zone euro en mai 2018 : accélération de l'indice général (+1,9%) dans le sillage des prix de l'énergie, hausse de l'inflation sous-jacente (+1,1%)

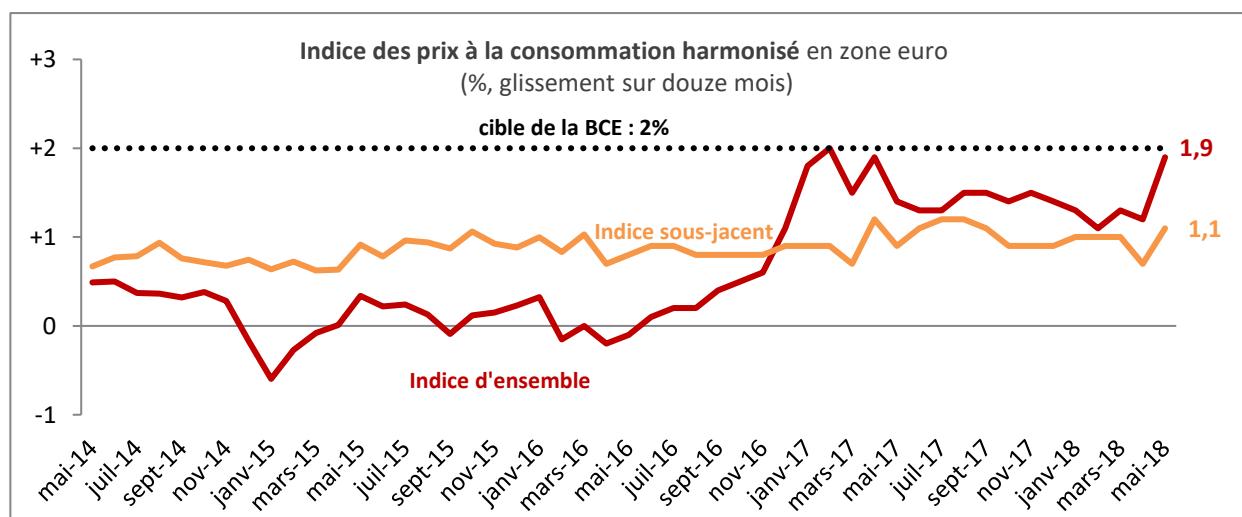
* Selon une première estimation d'Eurostat, *l'indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro* aurait progressé de +0,7 point *en mai 2018*, portant *le taux d'inflation annuel à +1,9%*. Ce taux d'inflation correspond à celui visé par la Banque Centrale Européenne (« *proche mais inférieur à 2,0%* » selon la formule consacrée). Un an plus tôt, le taux d'inflation de la zone euro s'établissait à +1,4%.

Cette hausse de l'inflation s'expliquerait principalement par celle des *prix de l'énergie* (+6,1% après +2,6%) : à titre d'illustration, entre mai 2017 et mai 2018, le cours du baril de pétrole a augmenté de +50% contre +33% entre avril 2017 et avril 2018. *La hausse des prix des services* a également augmenté (+1,6% après +1,0%) de même que celle des *aliments non transformés* (+2,5% après +1,5%). Enfin l'inflation

des biens industriels hors énergie serait demeurée quasi stable (+0,2% après +0,3%).

Les données définitives et celles portant sur les Etats membres seront publiées le 15 juin prochain. En avril, les taux d'inflation les plus faibles (toujours en glissement annuel) avaient été observés au Portugal (+0,3%), en Grèce (+0,5%) et en Italie (+0,6%). A noter que l'inflation à Chypre et en Irlande avait été négative (diminution des prix sur un an de -0,3% et -0,1%). Les taux les plus élevés avaient été relevés en Slovaquie (+3,0%), en Estonie (+2,9%), en Lituanie (+2,2%) et en Lettonie (+2,1%).

* En glissement sur un an, *l'inflation sous-jacente aurait accéléré à +1,1%. Il s'agirait du rythme le plus élevé depuis septembre 2017.*



Source : Eurostat

* Si les estimations d'inflation pour le mois de mai sont bien orientées, elles s'expliquent pour une large partie par la composante énergie : l'inflation sous-jacente, même si elle progresse, demeure à des niveaux encore trop faibles relativement à la cible d'inflation de la Banque centrale européenne (BCE).

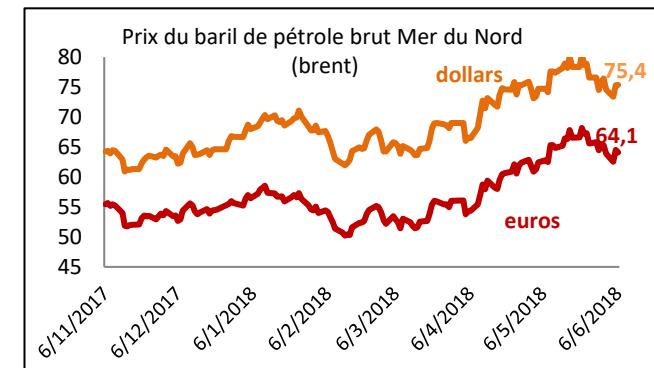
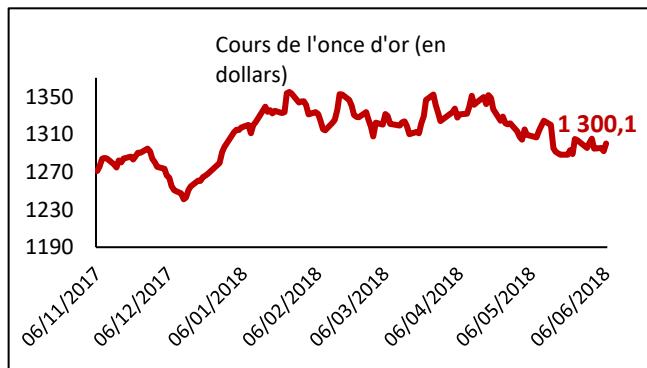
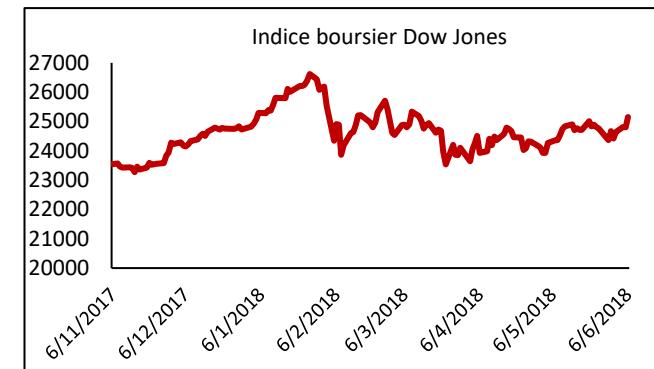
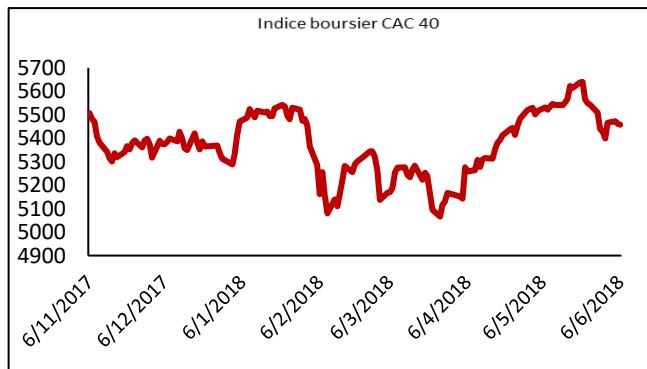
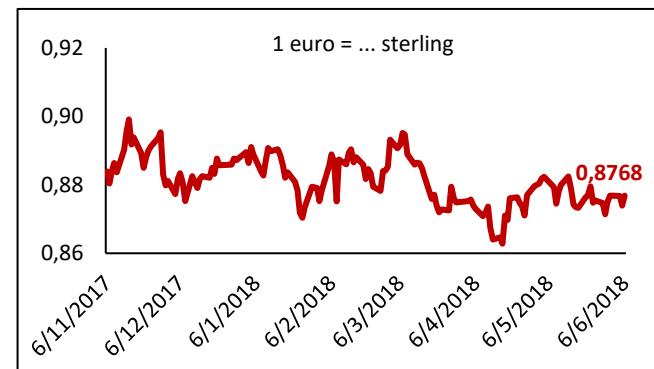
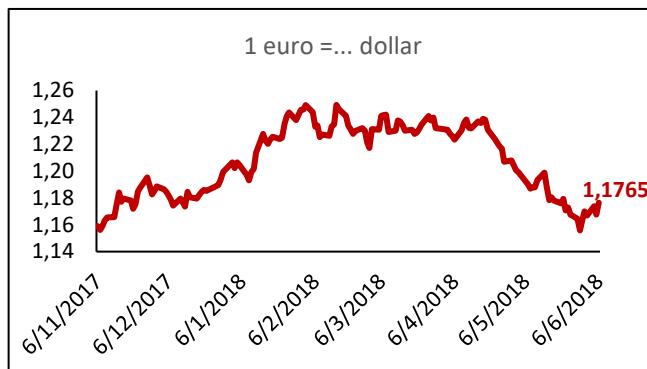
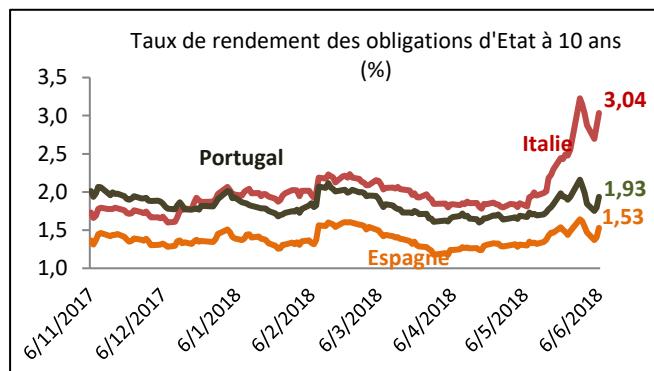
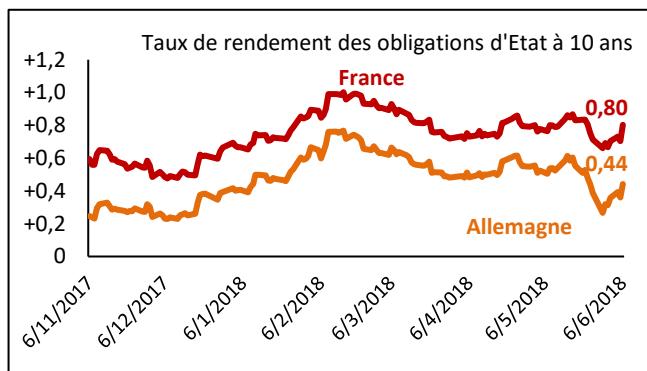
Simultanément, la deuxième estimation de croissance pour la zone euro publiée le 07 juin confirme *le ralentissement de l'activité économique* : au premier trimestre 2018, la croissance y a été de +0,4% après +0,7% au quatrième trimestre (+2,5% en glissement annuel après +2,7%).

Après avoir amorcé en janvier dernier la normalisation de sa politique monétaire (réduction des rachats nets

d'actifs mensuels de 60 à 30 milliards d'euros) *la BCE a décidé lors de sa réunion du 26 avril dernier d'avancer avec prudence pour la suite*. Cela s'est traduit par *un report des discussions des membres du Conseil des gouverneurs sur le rythme de resserrement monétaire*. Ce temps devrait permettre aux équipes de la BCE d'analyser plus en détail les raisons de « *la perte d'élan* » économique actuellement observée : s'agit-il en effet d'une « *modération* » amenée à s'accentuer ou d'une normalisation de nature conjoncturelle après plusieurs trimestres au-dessus du potentiel ?

La prochaine réunion de la BCE, le 14 juin prochain, devrait permettre d'y voir plus clair et ainsi mieux appréhender la trajectoire de la politique monétaire pour les mois à venir.

8.Tendance de la semaine sur les marchés : tensions toujours palpables sur les taux souverains italiens



Contact : abenhamou@medef.fr
Rédaction achevée le 7 juin 2018